



Projet d'Amélioration de la résilience des écosystèmes et des communautés vulnérables aux CC et aux menaces anthropogéniques par l'approche de la montagne a la mer de la conservation de la biodiversité de la gestion des bassins versants

Rapport de mission 3 au 6 aout : participation à l'atelier du Groupe de travail sur les aires protégées

➤ **Lieu du suivi (département) :** Hotel le manguier, cayes

Participants à cette mission :

Neuvième Gérald, Directeur du projet ABE

Yvon Guerrier, spécialiste en développement durable : Unité environnement et Energie

Loiseau Patrick, Chauffeur ABE

Départ et retour

- 3 aout 12h 15 pm : Départ Port au prince vers les cayes
- 6 aout 7h am : Retour vers Port-au-Prince

Mise en contexte

C'est un atelier qui vise à coordonner les interventions des différents partenaires travaillant dans la mise en place et la gestion des aires protégées. En effet, dans le cadre de cet atelier, nous avons aussi passé en revue, les catégories d'aires protégées, les objectifs de gestion liés a chaque catégorie et les des règles minimales définis par l'UICN.



Projet d'Amélioration de la résilience des écosystèmes et des communautés vulnérables aux CC et aux menaces anthropogéniques par l'approche de la montagne à la mer de la conservation de la biodiversité de la gestion des bassins versants

I. BILAN DES ACTIVITES REALISEES DURANT CETTE JOURNEE

Journées	COMMENTAIRES
<i>Journée du 4 et 5 août 2016</i>	<p>On a commencé cet atelier vers les 9h 30 am. Cette ouverture a été lancée par M.Vernet Joseph, le chef cabinet du ministre de l'environnement. En suite on a eu la présentation des activités en cours au niveau de l'ANAP et spécialement pour les 18 aires protégées du pays. Les grands défis de l'ANAP dans la gestion des aires protégées ont été analysés, ce sont :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Les aspects légal et institutionnel des AP▪ Existence d'un plan officiel de gestion des APs▪ Adoption d'une réglementation nationale pour les AP▪ Identification des sources de financement pour les AP et de définir une stratégie financière▪ Autonomisation de l'ANAP par la mise en place d'une Direction générale de l'ANAP avec un conseil d'administration <p>La présentation sur la validation de la catégorisation nationale des aires protégées a été réalisée, les points forts de cette présentation sont les suivants</p> <ul style="list-style-type: none">- Spécification des AP d'Haïti selon UICN- Définition des Règles minimales d'utilisation UICN- Présentation des Spécificités Haïtiennes (en addition)- Présentation des AP concernées <p>En effet, d'autres préoccupations ont soulevées pas mal de questions, ce sont surtout :</p> <ul style="list-style-type: none">- La question du titre de propriété, c'est-à-dire : le foncier doit être bien analysé avant la déclaration des AP.- Règles minimales d'utilisation permises à l'intérieur des AP par les propriétaires des terres- Reserve de biosphère réalisé par UNESCO doit intégrer l'ANAP ou du moins devrait être sous la gestion de l'ANAP , mais ne fait pas partie des six catégories de UICN- Communication du document « catégorisation nationale des aires



Projet d'Amélioration de la résilience des écosystèmes et des communautés vulnérables aux CC et aux menaces anthropogéniques par l'approche de la montagne a la mer de la conservation de la biodiversité de la gestion des bassins versants

protégées>> n'a pas été communiqué à tous , donc validation pose problème et se fera 8 jours après la communication de ces documents aux participants.

- Le concept Validation par le MDE ou officialisation par le MDE, cette interrogation n'a pas été élucidée, toutefois on a précisé la validation doit se faire au niveau institutionnel et non individuel

Présentation et validation du guide pour l'élaboration méthodologique de plan de gestion des AP

Le guide a été présenté aux participants, les points a renforcer dans ce guide sont les suivants :

- Implication des universités dans les démarches d'élaboration des plans de gestion
- Participation et implication de la communauté locale
- Guide méthodologie du Plan de gestion a 102 pages, pour certains, c'est trop lourd, ce guide devrait être très léger.
- Les partenaires qui vont exécuter les plans de gestion doivent s'impliquer aussi dans son élaboration
- On doit mentionner dans le guide les Points indispensables et points facultatifs pour un plan de gestion

Présentation et validation du Manuel signalétique des AP

Le manuel signalétique n'a pas trop de questionnement, les Orientations Et les couleurs utilisées répondent aux attentes des participants. Ce manuel a pris en compte des besoins et les connaissances de la population locale.

Visite des pépinières de mangroves et de la Grotte Marie-Jeanne

Les participants ont apprécié les travaux de la direction départementale du sud et de l'UNEP dans la réalisation d'une pépinière de mangroves qui a les variétés suivantes :

Rhizophora mangle :Mangle rouge, Avicennia germinans :Mangle noire, Langustenia racemosa : Mangle blanche , Conocarpus erectus : Mangle grise
Cette pépinière est très intéressante et peut servir de modèle pour la



Projet d'Amélioration de la résilience des écosystèmes et des communautés vulnérables aux CC et aux menaces anthropogéniques par l'approche de la montagne a la mer de la conservation de la biodiversité de la gestion des bassins versants

	<p>reproduction des mangroves dans les autres département du pays.</p> <p>La visite de la grotte Marie Jeanne nous a permis de comprendre l'importance économique de certains sites touristiques au niveau des aires protégées. Ces sites peuvent contribuer dans la stratégie financière pour la gestion des aires protégées.</p> <p><u>Présentation en perspectives pour la prochaine rencontre du GTAP :</u></p> <p>Atelier sur la gouvernance des Aires protégées et la cogestion en Haïti</p>
--	---

Conclusion :

Ces séances de travail en atelier contribuent à l'amélioration des outils de gestion des aires protégées et permettent aux différents partenaires de bien comprendre les actions des institutions impliquées. Ainsi, le processus d'harmonisation des actions sont en train de renforcer entre les différents acteurs du secteur public, de la société civile et de la coopération internationale qui ont tous compris la nécessité de joindre leurs efforts pour développer des actions complémentaires dans la gestion technique et financières des Aires protégées. Cet atelier a favorisé le partage des expériences et de discuter des interventions en matière de gestions des aires protégées, de la pêche et des moyens de subsistance.